



Monsieur Stéphane SCOTTO

directeur Interrégional des
services pénitentiaires de paris

3 avenue division Leclerc
94260 Fresnes

Poissy, le 20 Décembre 2024

Objet : Alerte sur les conditions de travail et de détention au centre pénitentiaire d'Osny-Pontoise

Monsieur le directeur interrégional

Le 17 décembre 2024, une délégation de l'équipe régionale de la CGT Pénitentiaire Ile de France s'est rendue au Centre Pénitentiaire d'Osny-Pontoise afin d'y évaluer les conditions de travail des personnels et les conditions de détention. Ce que nous y avons constaté est alarmant et appelle une attention rapide et concrète de votre part.

Un établissement insalubre et vétuste

L'insalubrité est omniprésente dans cet établissement. L'infrastructure est vétuste, et les espaces destinés aux agents en hébergement sont dépourvus de bureaux fonctionnels et de salles d'audience en nombre suffisant. Nous avons été témoins de la présence de cafards et de rats. De plus, l'équipement informatique est obsolète : des ordinateurs s'allument mais ne disposent d'aucun système opérationnel. Cette situation est indigne et inacceptable.

Des dysfonctionnements graves au quartier disciplinaire

Le quartier disciplinaire présente des problèmes sérieux : deux cellules sont hors service depuis quatre mois, et les détenus parviennent à arracher les fenêtres à la main. Cette situation est encore aggravée par la proximité du quartier d'isolement qui est juste au dessus, permettant des échanges d'objets entre détenus. Nous avons été informés de trois incendies de cellules au QD en une seule matinée bien que l'allume cigare soit coupé quand le détenu est signalé "incendiaire"

La CGT PENITENTIAIRE ILE DE FRANCE

ui.paris@cgtpenitentiaire.com

Cgt.disp-paris@justice.fr



Une population carcérale aux besoins spécifiques, des agents démunis

Le nombre de détenus souffrant de troubles psychiatriques graves est en augmentation. Pourtant, les agents ne sont ni formés ni dotés des moyens nécessaires pour les prendre en charge. La place de ces détenus est dans des établissements spécialisés, et non dans des centres pénitentiaires déjà surchargés.

Un manque d'effectifs critique

Les témoignages des agents sont unanimes : l'établissement fonctionne souvent avec un effectif bien en deçà du minimum requis. Il arrive que deux agents seulement soient présents pour ouvrir l'établissement, alors qu'ils devraient être trente. Cette situation conduit à une fatigue extrême des personnels, le personnel en matin nuit est contraint de prolonger son travail d'une heure le matin, pour assurer le fonctionnement.

Les agents affectés au quartier d'évaluation de la radicalisation sont privés de formations indispensables à leur mission. Ce manque d'effectif pousse également de jeunes personnels à gérer seuls des secteurs sensibles et des détenus aux troubles psychiatriques graves, mettant en danger leur santé mentale et physique.

Une gestion humaine déplorable

Nous avons été accueillis par des agents solidaires et bienveillants, mais leur exaspération face à la gestion humaine de la direction est palpable. Les témoignages convergent : les doléances et problématiques sociales des agents, comme les impacts du rappel incessant sur la vie familiale, sont ignorées ou balayées d'un revers de main. Les audiences avec la direction sont souvent accordées très tard, parfois trop tard, et dans certains cas, une décision de rejet est rendue avant même que l'audience ait lieu.

Dans certains secteurs spécifiques, les agents sont privés du temps de formation nécessaire, envoyés en renfort ailleurs, et laissés à eux-mêmes une fois le poste occupé, sans aucune tolérance pour les erreurs. Chez les personnels administratifs, la situation n'est pas meilleure : les effectifs manquent cruellement, et lorsqu'un renfort est formé, il est souvent redéployé ailleurs ou licencié s'il est contractuel.

Quand un agent se plaint, cela peut sembler isolé. Quand une poignée le fait, le doute disparaît. Mais quand tous les personnels tirent la sonnette d'alarme, il est urgent de réagir. Nous vous demandons instamment d'agir pour remédier à ces problèmes structurels et humains. Il en va de la dignité des agents, du bon fonctionnement de l'établissement et de la sécurité de tous.

Dans l'attente de vos mesures concrètes, nous restons disponibles pour toute rencontre ou échange sur ces sujets.

Le secrétaire Régional
Michaël DOS SANTOS